

FAIR Canada demande la suspension des frais de rachat des fonds communs de placement à frais reportés et l'exonération des prêts à l'investissement ou sur marge

FAIR

Canadian Foundation for
Advancement of Investor Rights
Fondation canadienne pour l'avancement
des droits des investisseurs

26 mars 2020, Toronto, ON ~ COVID-19 Allègement financier pour les investisseurs de détail : FAIR Canada demande la suspension des frais de rachat des fonds communs de placement à frais reportés et l'exonération des prêts à l'investissement ou sur marge

FAIR Canada demande au secteur des services financiers, notamment aux banques, aux compagnies d'assurance, aux courtiers en fonds communs de placement et aux courtiers en valeurs mobilières, d'aider les petits investisseurs qui éprouvent des difficultés financières en raison des répercussions de la COVID-19 sur leur situation financière personnelle.

« Nous nous joignons à d'autres défenseurs des investisseurs, dont Ken Kivenko, pour demander au secteur financier de suspendre l'obligation pour les investisseurs de payer des frais de rachat lorsqu'ils retirent de l'argent des fonds communs de placement à frais d'acquisition différés (FAD) et des fonds distincts », a déclaré Ellen Roseman, coprésidente de FAIR Canada. « La même chose s'applique aux frais prélevés lorsque les investisseurs transfèrent des investissements entre fonds ».

Les marchés ont subi des pertes stupéfiantes à une vitesse jamais vue auparavant et les gouvernements du Canada (provincial et fédéral) déclarent une urgence sanitaire publique et invoquent des restrictions draconiennes obligeant les Canadiens à s'isoler et à fermer toutes les entreprises non essentielles pour lutter contre la propagation de la COVID-19. En une semaine seulement, un million de personnes ont perdu leurs moyens de subsistance et ont demandé des prestations d'assurance-emploi. Le secteur des services financiers doit s'intensifier et soutenir les investisseurs de détail canadiens en cette période critique.

« Il est maintenant temps que le secteur des services financiers adopte une vision éclairée à long terme et agisse dans le meilleur intérêt de ses clients. L'industrie en bénéficiera à long terme », a déclaré Mme Roseman. En ces temps de turbulences sans précédent, le fonds commun de placement ou le fonds distinct FAD (le produit équivalent du secteur de l'assurance) est particulièrement préjudiciable aux investisseurs qui doivent avoir accès à

leurs liquidités. Les investisseurs ne devraient pas être contraints par des pénalités de remboursement anticipé ou obligés de payer des frais excessifs pour transférer leurs investissements entre fonds.

De même, FAIR Canada appelle le secteur des services financiers à offrir aux investisseurs de détail qui subissent des perturbations inattendues de leurs revenus en raison des répercussions personnelles ou sociétales de COVID-19 un allègement des prêts d'investissement et des prêts « sur marge » en cette période de besoin public urgent.

« Depuis une décennie, FAIR Canada recommande que les autorités de réglementation et le secteur des services financiers prennent des mesures pour lutter contre l'utilisation inappropriée des investissements à effet de levier pour les investisseurs de détail, une pratique qui a été encouragée par les courtiers en valeurs mobilières et en fonds communs de placement, les compagnies d'assurance et les banques », a déclaré Ermanno Pascutto, directeur général de FAIR Canada. « Les risques de ventes à effet de levier des fonds communs de placement en particulier se sont maintenant cristallisés avec l'effondrement du marché ce mois-ci. Les milliers de petits investisseurs qui ont suivi la recommandation de leur conseiller en investissement d'emprunter de l'argent pour investir sont maintenant confrontés à des pertes substantielles et, dans certains cas, à des appels de marge qui aggraveront encore leur situation financière difficile. De nombreuses personnes ordinaires ayant des connaissances limitées en matière d'investissement auront perdu la plupart ou la totalité de leur épargne-retraite en raison de cette stratégie malavisée ».

De nombreuses entreprises ont fermé ou restreint sévèrement leurs activités, ce qui a entraîné des pertes de revenus et de gains pour des centaines de milliers de Canadiens. De nombreuses personnes luttent pour obtenir de l'argent afin de subvenir aux besoins de leur famille en nourriture et logement. C'est à ce moment que nous appelons l'industrie financière à se lever et à faire ce qui est juste pour ses clients.

À propos de FAIR Canada : FAIR Canada est une organisation sans but lucratif nationale et indépendante. La mission de FAIR Canada est d'agir comme catalyseur pour mettre en valeur les droits des actionnaires et des particuliers investisseurs canadiens et d'être le porte-parole de ceux-ci en matière de réglementation du commerce des valeurs mobilières. À titre de porte-parole des investisseurs canadiens et des consommateurs de produits financiers, FAIR Canada informe et éduque la population, les gouvernements et les organismes de réglementation sur les droits et la protection des investisseurs et des consommateurs de produits financiers qui participent aux marchés financiers canadiens.

Consultez le site www.faircanada.ca pour obtenir de plus amples renseignements.

Suivez FAIR Canada sur :

Twitter @FAIRcanada

Facebook/faircanada

LinkedIn/faircanada

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Ellen Roseman

Coprésident, FAIR Canada

416-968-2936

ellenroseman868@gmail.com

Ermanno Pascutto

Directeur général, FAIR Canada

647-256-6693

ermanno.pascutto@faircanada.ca

Douglas Walker

Directeur adjoint, FAIR Canada

647-256-6691

douglas.walker@faircanada.ca



Click [here](#) to join

FAIR Canada | 647-256-6690 | info@faircanada.ca | <http://www.faircanada.ca>

STAY CONNECTED:

